



Assemblée générale

Distr. générale
5 mai 1999
Français
Original: anglais

Cinquante-troisième session

Point 140 de l'ordre du jour

Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies

Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies

Rapport du Secrétaire général

Additif

Résumé

Par sa résolution 53/20 du 2 novembre 1998, l'Assemblée générale a ouvert, aux fins du fonctionnement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU) du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, un crédit d'un montant brut de 29 millions de dollars (montant net : 28 170 800 dollars), en sus du crédit d'un montant brut de 21 053 745 dollars (montant net : 20 580 245 dollars) déjà ouvert conformément aux dispositions de sa résolution 52/245 du 26 juin 1998. Les ressources que l'Assemblée générale a affectées à la FORDEPRENU pour la période en question se chiffrent à un total brut de 50 053 745 dollars (montant net : 48 751 045 dollars). Cette allocation de ressources découle de la décision que le Conseil de sécurité a prise par sa résolution 1186 (1998) du 21 juillet 1998 de proroger le mandat de la Force jusqu'au 28 février 1999. Le mandat de la Force n'a pas été prorogé au-delà de cette date.

Le présent rapport contient les prévisions de dépenses révisées au titre du fonctionnement de la Force pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, y compris les prévisions relatives à la liquidation de la Force au cours de la période du 1er mars au 30 juin 1999, qui se chiffrent à un montant brut de 43 062 700 dollars (montant net : 42 004 600 dollars).

Les décisions que devra prendre l'Assemblée générale figurent au paragraphe 8.

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–5	3
II. Opérations de liquidation	6	3
III. Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999	7	5
IV. Décision que l'Assemblée générale devra prendre à sa cinquante-troisième session	8	5
 Annexes		
I. Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999		6
II. Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 : renseignements complémentaires		16
A. Coûts et ratios propres à la Mission		16
B. Dépenses renouvelables		21
C. Explications complémentaires		22
III. Calendrier de retrait progressif du personnel militaire et du personnel civil		26
IV. Calendrier de retrait progressif des véhicules et des hélicoptères		29

I. Introduction

1. Par sa résolution 52/245 du 26 juin 1998, l'Assemblée générale a ouvert, aux fins du fonctionnement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies (FORDEPRENU) du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, un crédit d'un montant brut de 21 053 745 dollars (montant net : 20 580 245 dollars), comprenant le montant de 1 053 745 dollars à verser au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix. Les sommes correspondantes ont été mises en recouvrement auprès des États Membres. Cette allocation de ressources découle de la résolution 1142 (1997) du Conseil de sécurité en date du 4 décembre 1997, par laquelle le Conseil avait prorogé le mandat de la FORDEPRENU pour une période finale s'achevant le 31 août 1998, la composante militaire devant se retirer immédiatement après.

2. Conformément à la résolution 52/1 B de l'Assemblée générale en date du 26 juin 1998, la part de la FORDEPRENU dans le financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi pendant la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, qui s'élève à 168 800 dollars, est incluse dans le montant global du crédit ouvert par la résolution 52/245.

3. Ultérieurement, dans sa résolution 1186 (1998) du 21 juillet 1998, le Conseil a prorogé le mandat de la FORDEPRENU jusqu'au 28 février 1999 compte tenu de la situation dans la région. L'Assemblée générale, par sa résolution 53/20 du 2 novembre 1998, a décidé d'ouvrir un crédit supplémentaire d'un montant brut de 29 millions de dollars (montant net : 28 170 800 dollars) aux fins du fonctionnement de la Force du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999. Le crédit total ouvert par l'Assemblée générale aux fins du fonctionnement de la Force pendant cette période se chiffre donc à un montant brut de 50 053 745 dollars (montant net : 48 751 045 dollars). Un montant total brut de 33 369 163 dollars (montant net : 32 500 697 dollars) a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

4. Au paragraphe 34 de son rapport au Conseil de sécurité (S/1999/161) en date du 12 février 1999, le Secrétaire général a demandé que le mandat de la FORDEPRENU soit prorogé pour une période de six mois, du 1er mars au 31 août 1999. Le mandat de la Force n'a toutefois pas été prorogé.

5. Le présent rapport contient les prévisions de dépenses révisées au titre du fonctionnement de la Force pendant la période de 12 mois allant du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, y compris les prévisions relatives à la liquidation de la Force au cours de la période du 1er mars au 30 juin 1999. Les prévisions révisées se chiffrent à un montant total brut de 43 062 700 dollars (montant net : 42 004 600 dollars), ce qui représente une diminution brute de 6 991 045 dollars (montant net : 6 746 445 dollars) par rapport aux crédits ouverts.

II. Opérations de liquidation

6. Au cours de la période du 1er juillet au 30 novembre 1998, la composante militaire de la FORDEPRENU, forte de 750 hommes, a été portée à 1 050 hommes. Son retrait progressif devait s'achever le 1er mai 1999, comme le montre l'annexe III. La composante civile de la Force, dont 26 agents de police civile, 68 fonctionnaires internationaux et 135 agents locaux, sera retirée progressivement selon le calendrier figurant à l'annexe III. Le calendrier de retrait progressif des véhicules et hélicoptères de la FORDEPRENU figure à l'annexe IV. Les tâches dont l'équipe de liquidation doit s'acquitter dans la zone de la mission entre le 1er mars et le 30 juin 1999 sont les suivantes :

a) Examiner les comptes de la Force avec les membres de la Division de la comptabilité avant le départ;

- b) Veiller à ce que toutes les sommes dues à des entreprises commerciales soient réglées avant le départ des fonctionnaires supérieurs;
- c) Demander à la Force de mettre à jour tous les dossiers portés devant le Comité d'examen des réclamations, le Comité de contrôle du matériel et la Commission d'enquête et de déterminer quelles sommes restent à recevoir;
- d) Examiner et transmettre à la Force les documents types pour la liquidation des avoirs et les tableaux d'amortissement;
- e) Veiller à ce que les dernières dispositions soient prises pour l'établissement du rapport sur la liquidation finale des avoirs avant le départ du Chef de l'administration et du Chef de la section des finances;
- f) Contrôler les rapports de réception et d'inspection des missions où les avoirs sont transférés;
- g) Veiller à ce que les dernières vérifications internes des comptes soient effectuées avant le départ des fonctionnaires supérieurs;
- h) Aider le Groupe de l'examen de la gestion pour ce qui est des observations relatives à la vérification des comptes;
- i) Veiller à ce que les personnes qui ont passé des appels téléphoniques privés paient leurs factures avant la clôture de la mission;
- j) Examiner les états d'allocation de crédit, en particulier les engagements non réglés, avec le Service des achats et des transports;
- k) Obtenir du Service des achats et des transports, de la Section de la logistique et des communications et du Service de la gestion du personnel les informations nécessaires à l'établissement du rapport sur l'exécution du budget;
- l) Vérifier l'application des décisions prises pendant la première phase avec les responsables de la liquidation désignés par le Service de la gestion du personnel et la Section de la logistique et des communications;
- m) Examiner les comptes de la Force avec la Division de la comptabilité trois mois avant la fermeture du bureau extérieur;
- n) Examiner le plan de travail présenté par la Force et faire des recommandations au sujet des lacunes;
- o) Vérifier que toutes les passations par pertes et profits sont conformes au Règlement financier et aux règles de gestion financière.

III. Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

Tableau 1
Prévisions révisées

(En dollars des États-Unis)

	<i>Crédits ouverts (résolutions 52/245 et 53/20 de l'Assemblée générale)</i>	<i>Prévisions de dépenses révisées</i>	<i>Diminution</i>
Montant brut	50 053 745	43 062 700	(6 991 045)
Montant net	48 751 045	42 004 600	(6 746 445)

7. Le montant brut du budget de fonctionnement révisé de la FORDEPRENU pour l'exercice 1998-1999 se chiffre à 43 062 700 dollars (montant net : 42 004 600 dollars). La ventilation des coûts figurant dans l'annexe I au présent rapport fait apparaître la répartition des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans ses résolutions 52/245 du 26 juin 1998 et 53/20 du 2 novembre 1998 (colonne 1), les prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 (colonne 2), les dépenses relatives à la période du 1er juillet 1998 au 28 février 1999 (colonne 3), les dépenses de liquidation de la Force au cours de la période du 1er mars au 30 juin 1999 (colonne 4) et, dans chaque cas, la différence entre le montant réparti et le montant révisé des dépenses de 1998-1999 (colonne 7). On trouvera dans les sections A, B et C de l'annexe II des informations complémentaires sur les ressources nécessaires à la liquidation de la Force; la section A indique les coûts et ratios propres à la Force, la section B apporte des précisions sur les dépenses non renouvelables et la section C donne des explications complémentaires. À l'annexe III, on trouvera le calendrier de retrait progressif du personnel militaire et du personnel civil et, à l'annexe IV, le calendrier de retrait progressif des véhicules et des hélicoptères.

IV. Décision que l'Assemblée générale devra prendre à sa cinquante-troisième session

8. En ce qui concerne le financement de la FORDEPRENU, l'Assemblée générale, à sa cinquante-troisième session, devra prendre les décisions ci-après :

a) Réduire le crédit que l'Assemblée générale avait ouvert par ses résolutions 52/245 et 53/20 aux fins du fonctionnement de la FORDEPRENU du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 en le ramenant à un montant brut de 43 062 700 dollars (montant net : 42 004 600 dollars);

b) Mettre en recouvrement le montant brut de 9 693 537 dollars (montant net : 9 503 903 dollars) pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999, en sus du montant brut de 33 369 163 dollars (montant net : 32 500 697 dollars) déjà mis en recouvrement conformément aux résolutions 52/245 et 53/20 de l'Assemblée générale.

Annexe I

Prévisions de dépenses révisées pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Prévisions de dépenses révisées						
	Montant réparti ^a	Dépenses totales révisées	1er juillet 1998- 28 février 1999	1er mars- 30 juin 1999	1er juillet 1998-30 juin 1999		Différence (7) = (2) - (1)
			Dépenses	Prévisions de dépenses	Dépenses non renouvelables	Dépenses renouvelables	
(1)	(2) = (3) + (4)	(3)	(4)	(5)	(6)		
1. Personnel militaire							
<i>a) Observateurs militaires</i>							
Indemnité de subsistance (missions)	1 187,3	738,6	715,2	23,4	—	738,6	(448,7)
Frais de voyage	112,0	153,0	105,0	48,0	—	153,0	41,0
Indemnité d’habillement et d’équipement	7,0	4,0	4,0	—	—	4,0	(3,0)
Total partiel	1 306,3	895,6	824,6	71,4	—	895,6	(410,7)
<i>b) Contingents</i>							
Remboursement aux gouvernements aux taux standard	11 641,7	8 194,3	7 244,3	950,0	—	8 194,3	(3 447,4)
Détente et loisirs	88,3	39,7	39,7	—	—	39,7	(48,6)
Rations	1 829,8	1 220,0	1 220,0	—	—	1 220,0	(609,8)
Indemnité journalière	280,7	133,6	133,1	0,5	—	133,6	(147,1)
Indemnité de subsistance (missions)	18,0	14,2	12,7	1,5	—	14,2	(3,8)
Déploiement, relève et rapatriement	1 204,5	1 469,9	114,0	1 355,9	—	1 469,9	265,4
Indemnité d’habillement et d’équipement	799,4	567,4	497,4	70,0	—	567,4	(232,0)
Total partiel	15 862,4	11 639,1	9 261,2	2 377,9	—	11 639,1	(4 223,3)
<i>c) Autres dépenses afférentes au personnel militaire</i>							
Matériel appartenant aux contingents	8 809,2	6 080,7	4 879,2	1 201,5	—	6 080,7	(2 728,5)
Soutien logistique autonome	2 237,6	6 483,7	2 237,6	4 246,1	—	6 483,7	4 246,1
Indemnisation en cas de décès ou d’invalidité	611,5	407,7	407,7	—	—	407,7	(203,8)
Total partiel	11 658,3	12 972,5	7 524,5	5 447,6	—	12 972,1	1 313,8
Total, rubrique 1	28 827,0	25 506,8	17 609,9	7 896,9	—	25 506,8	3 320,2

	Prévisions de dépenses révisées					
	Montant réparti ^a (1)	Dépenses totales révisées (2) = (3) + (4)	1er juillet 1998- 28 février 1999	1er mars- 30 juin 1999	1er juillet 1998-30 juin 1999	
			Dépenses (3)	Prévisions de dépenses (4)	Dépenses non renouvelables (5)	Dépenses renouvelables (6)
2. Personnel civil						
<i>a) Police civile</i>						
Indemnité de subsistance (missions)	883,5	562,6	546,9	15,7	—	562,6
Frais de voyage	83,2	51,7	44,7	7,0	—	51,7
Indemnité d'habillement et d'équipement	5,2	2,4	2,4	—	—	2,4
Total partiel	971,9	616,7	594,0	22,7	—	616,7
						(355,2)
<i>b) Personnel international et personnel local</i>						
Traitements du personnel international	3 282,0	2 853,3	2 009,1	844,2	—	2 853,3
Traitements du personnel local	1 004,2	966,8	731,8	235,0	—	966,8
Consultants	—	—	—	—	—	—
Heures supplémentaires	10,7	15,1	13,1	2,0	—	15,1
Personnel temporaire	39,6	30,6	30,6	—	—	30,6
Dépenses communes de personnel	1 887,7	1 721,5	1 161,0	560,5	—	1 721,5
Indemnité de subsistance (missions)	2 166,9	1 592,8	1 224,2	368,6	—	1 592,8
Autres frais de voyage	125,3	75,2	42,6	32,6	—	75,2
Total partiel	8 516,4	7 255,3	5 212,4	2 042,9	—	7 255,3
						(1 261,1)
<i>c) Personnel contractuel international</i>	—	—	—	—	—	—
<i>d) Volontaires des Nations Unies</i>	—	—	—	—	—	—
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—	—	—	—
Contrat de louage de services individuel	—	—	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—	—	—
<i>e) Personnel fourni par des gouvernements</i>	—	—	—	—	—	—
Indemnité de subsistance (missions)	—	—	—	—	—	—
Frais de voyage	—	—	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—	—	—

	Prévisions de dépenses révisées						
	Montant réparti ^a	1er juillet 1998-28 février 1999		1er mars-30 juin 1999		1er juillet 1998-30 juin 1999	
		Dépenses totales révisées	Dépenses	Prévisions de dépenses	Dépenses non renouvelables	Dépenses renouvelables	Différence
	(1)	(2) = (3) + (4)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (2) - (1)
<i>f) Observateurs électoraux civils</i>							
Indemnité de subsistance (missions)	-	-	-	-	-	-	-
Frais de voyage	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel	-	-	-	-	-	-	-
Total, rubrique 2	9 488,3	7 872,0	5 806,4	2 065,6	-	7 872,0	(1 616,3)
3. Locaux/hébergement							
Location de locaux	235,4	226,7	191,8	34,9	-	226,7	(8,7)
Aménagement et rénovation des locaux	29,5	72,0	1,1	70,9	72,0	-	42,5
Fournitures d'entretien	180,0	148,4	137,4	11,0	-	148,4	(31,6)
Services d'entretien	21,6	9,7	6,0	3,7	-	9,7	(11,9)
Éclairage, chauffage, énergie et eau	804,0	684,0	512,8	171,2	-	684,0	(120,0)
Construction de locaux/bâtiments préfabriqués	-	-	-	-	-	-	-
Total, rubrique 3	1 270,5	1 140,8	849,1	291,7	72,0	1 068,8	(129,7)
4. Remise en état des infrastructures							
Amélioration des pistes d'atterrissage	-	-	-	-	-	-	-
Amélioration des routes	411,0	127,6	127,6	-	127,6	-	(283,4)
Réparation des ponts	-	-	-	-	-	-	-
Total, rubrique 4	411,0	127,6	127,6	-	127,6	-	(283,4)
5. Transports							
Achat de véhicules	708,4	-	-	-	-	-	(708,4)
Location de véhicules	-	-	-	-	-	-	-
Matériel d'atelier	10,1	-	-	-	-	-	(10,1)
Pièces de rechange, réparations et entretien	652,2	402,1	143,6	258,5	171,6	230,5	(250,1)
Carburants et lubrifiants	599,0	496,6	378,8	117,8	-	496,6	(102,4)
Assurance	286,0	215,0	190,7	24,3	-	215,0	(71,0)
Total, rubrique 5	2 255,7	1 113,7	713,1	400,6	171,6	942,1	(1 142,0)

	Prévisions de dépenses révisées					
	Montant réparti ^a	Dépenses totales révisées (2) = (3) + (4)	1er juillet 1998- 28 février 1999 Dépenses (3)	1er mars- 30 juin 1999		Différence (7) = (2) - (1)
				Prévisions de dépenses (4)	Dépenses non renouvelables (5)	
6. Opérations aériennes						
<i>a) Hélicoptères</i>						
Location/affrètement	1 587,0	1 097,2	911,4	185,8	—	(489,8)
Carburants et lubrifiants	344,2	177,8	130,0	47,8	—	(166,4)
Déploiement/retrait	37,0	59,0	43,0	16,0	—	22,0
Vols de ravitaillement	—	—	—	—	—	—
Peinture/préparation	6,0	3,0	3,0	—	—	(3,0)
Assurance responsabilité et risques de guerre	5,0	4,3	3,3	1,0	—	(0,7)
Total partiel	1 979,2	1 341,3	1 090,7	250,6	—	(637,9)
<i>b) Avions</i>						
Location/affrètement	—	—	—	—	—	—
Carburants et lubrifiants	—	—	—	—	—	—
Déploiement/retrait	—	—	—	—	—	—
Peinture/préparation	—	—	—	—	—	—
Vols de ravitaillement	—	—	—	—	—	—
Assurance responsabilité et risques de guerre	—	—	—	—	—	—
Total partiel	—	—	—	—	—	—
<i>c) Indemnité de subsistance des équipages</i>	91,5	7,3	—	7,3	—	(84,2)
<i>d) Autres dépenses</i>						
Services et matériel de contrôle de la circulation aérienne	2,0	—	—	—	—	(2,0)
Droits d'atterrissage et manutention au sol	3,6	0,9	0,4	0,5	—	(2,7)
Citernes à carburant	—	—	—	—	—	—
Total partiel	5,6	0,9	0,4	0,5	—	(4,7)
Total, rubrique 6	2 076,3	1 349,5	1 091,1	258,4	—	(726,8)
7. Opérations navales						
Location/affrètement	—	—	—	—	—	—
Préparation (matériel)	—	—	—	—	—	—
Préparation (réparations)	—	—	—	—	—	—
Carburants	—	—	—	—	—	—
Entretien	—	—	—	—	—	—
Déploiement/retrait	—	—	—	—	—	—

	Prévisions de dépenses révisées						
	Montant réparti ^a	1er juillet 1998-28 février 1999		1er mars-30 juin 1999		1er juillet 1998-30 juin 1999	
		Dépenses totales révisées	Dépenses	Prévisions de dépenses	Dépenses non renouvelables	Dépenses renouvelables	Différence
	(1)	(2) = (3) + (4)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (2) - (1)
Assurance responsabilité	—	—	—	—	—	—	—
Total, rubrique 7	—	—	—	—	—	—	—
8. Transmissions							
<i>a) Éléments complémentaires</i>							
Matériel de transmissions	31,5	7,4	7,4	—	7,4	—	(24,1)
Fournitures et pièces de rechange	95,0	36,9	36,9	—	—	36,9	(58,1)
Matériel d'atelier et d'essai	7,8	3,9	3,9	—	3,9	—	(3,9)
Communications par réseaux commerciaux	297,0	218,6	148,2	70,4	—	218,6	(78,4)
Total partiel	431,3	266,8	196,4	70,4	11,3	255,5	(164,5)
<i>b) Contrat de raccordement au réseau</i>	—	—	—	—	—	—	—
Total, rubrique 8	431,3	266,8	196,4	70,4	11,3	255,5	(164,5)
9. Matériel divers							
Mobilier de bureau	6,2	(0,4)	(0,4)	—	(0,4)	—	(6,6)
Matériel de bureau	9,2	0,3	0,3	—	0,3	—	(8,9)
Matériel informatique	482,1	260,3	260,3	—	260,3	—	(221,8)
Groupes électrogènes	—	—	—	—	—	—	—
Matériel d'observation	—	—	—	—	—	—	—
Citernes à essence et débitmètres	—	—	—	—	—	—	—
Citernes à eau et fosses septiques	—	—	—	—	—	—	—
Matériel médical et dentaire	—	—	—	—	—	—	—
Matériel d'hébergement	16,0	11,6	11,6	—	11,6	—	(4,4)
Matériel de réfrigération	—	—	—	—	—	—	—
Autre matériel divers	47,0	3,3	3,3	—	3,3	—	(43,7)
Matériel pour la défense des périmètres	—	—	—	—	—	—	—
Pièces de rechange, réparations et entretien	110,0	50,6	38,3	12,3	—	50,6	(59,4)
Matériel d'épuration de l'eau	—	—	—	—	—	—	—
Total, rubrique 9	670,5	325,7	313,4	12,3	275,1	50,6	(344,8)
10. Fournitures et services							
<i>a) Services divers</i>							
Vérification des comptes	24,1	24,1	24,1	—	—	24,1	—
Services contractuels	297,2	289,8	244,4	45,4	—	289,8	(7,4)
Services informatiques	—	6,8	—	6,8	—	6,8	6,8
Services de sécurité	50,0	86,8	—	86,8	—	86,8	36,8

	Prévisions de dépenses révisées						
	Montant réparti ^a	1er juillet 1998-28 février 1999		1er mars-30 juin 1999		1er juillet 1998-30 juin 1999	
		Dépenses totales révisées	Dépenses	Prévisions de dépenses	Dépenses non renouvelables	Dépenses renouvelables	Différence
	(1)	(2) = (3) + (4)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7) = (2) - (1)
Services et traitements médicaux	6,0	2,9	0,9	2,0	—	2,9	(3,1)
Demandes d'indemnisation et règlements	40,0	15,0	5,0	10,0	—	15,0	(25,0)
Dépenses de représentation	5,0	4,2	3,7	0,5	—	4,2	(0,8)
Autres services divers	22,0	11,3	4,0	7,3	—	11,3	(10,7)
Total partiel	444,3	440,9	282,1	158,8	—	440,9	(3,4)
<i>b) Fournitures diverses</i>							
Papeterie et fournitures de bureau	53,9	48,2	38,1	10,1	—	48,2	(5,7)
Fournitures médicales	—	0,3	0,3	—	—	0,3	0,3
Fournitures sanitaires et articles de nettoyage	35,9	28,4	21,6	6,8	—	28,4	(7,5)
Abonnements	4,6	1,7	0,3	1,4	—	1,7	(2,9)
Fournitures électriques	90,0	66,1	56,1	10,0	—	66,1	(23,9)
Bâches antiprojectiles pour véhicules	—	—	—	—	—	—	—
Accessoires d'uniforme, drapeaux et autocollants	77,0	7,9	7,9	—	—	7,9	(69,1)
Fournitures pour la défense des périmètres	558,5	262,9	262,9	—	—	262,9	(295,6)
Cartes opérationnelles	18,6	6,9	6,9	—	—	6,9	(11,7)
Intendance et magasins	132,5	107,7	45,2	62,5	—	107,7	(24,8)
Total partiel	971,0	530,1	439,3	90,8	—	530,1	(440,9)
Total, rubrique 10	1 415,3	971,0	721,4	249,6	—	971,0	(444,3)

	Prévisions de dépenses révisées					
	Montant réparti ^a	1er juillet 1998-28 février 1999	1er mars-30 juin 1999	1er juillet 1998-30 juin 1999		Différence (7) = (2) - (1)
		Dépenses totales révisées	Dépenses	Prévisions de dépenses	Dépenses non renouvelables	Dépenses renouvelables
	(1)	(2) = (3) + (4)	(3)	(4)	(5)	(6)
11. Fournitures et services liés aux élections						
<i>a) Équipement standard des équipes chargées des inscriptions</i>						
Matériel	-	-	-	-	-	-
Fournitures	-	-	-	-	-	-
Total partiel	-	-	-	-	-	-
<i>b) Documents et autres fournitures</i>						
Formulaires (y compris les frais d'impression)	-	-	-	-	-	-
Cartes d'électeur	-	-	-	-	-	-
Bulletins de vote	-	-	-	-	-	-
Fournitures diverses	-	-	-	-	-	-
Total partiel	-	-	-	-	-	-
<i>c) Services contractuels</i>						
Consultants	-	-	-	-	-	-
Services divers	-	-	-	-	-	-
Total partiel	-	-	-	-	-	-
Total, rubrique 11	-	-	-	-	-	-
12. Programmes d'information						
Matériel	-	-	-	-	-	-
Fournitures et accessoires	27,0	4,6	3,1	1,5	-	4,6
Services contractuels	75,6	42,3	37,8	4,5	-	42,3
Dépenses de production du Bureau de la communication et de l'information	-	-	-	-	-	-
Total, rubrique 12	102,6	46,9	40,9	6,0	-	46,9
						(55,7)

	Prévisions de dépenses révisées					
	Montant réparti ^a	1er juillet 1998-28 février 1999	1er mars-30 juin 1999		1er juillet 1998-30 juin 1999	
		Dépenses totales révisées (1) (2) = (3) + (4)	Dépenses (3)	Prévisions de dépenses	Dépenses non renouvelables	Dépenses renouvelables
				(4)	(5)	(6)
(7) = (2) - (1)						
13. Programmes de formation						
Consultants	20,0	14,5	14,5	-	-	14,5 (5,5)
Voyages de consultants	-	-	-	-	-	-
Matériel de formation	-	-	-	-	-	-
Supports pédagogiques	-	-	-	-	-	-
Services divers	-	-	-	-	-	-
Total, rubrique 13	20,0	14,5	14,5	-	-	14,5 (5,5)
14. Programmes de déminage						
<i>a) Acquisition de matériel</i>						
Matériel de déminage	-	-	-	-	-	-
Matériel divers	-	-	-	-	-	-
Total partiel	-	-	-	-	-	-
<i>b) Fournitures, services et dépenses de fonctionnement</i>						
Salaires et repas	-	-	-	-	-	-
Services divers	-	-	-	-	-	-
Fournitures diverses	-	-	-	-	-	-
Total partiel	-	-	-	-	-	-
Total, rubrique 14	-	-	-	-	-	-
15. Aide au désarmement et à la démobilisation						
<i>a) Réadaptation et réinsertion des démobilisés</i>						
Consultants	-	-	-	-	-	-
Voyages des consultants	-	-	-	-	-	-
Matériel de formation	-	-	-	-	-	-
Supports pédagogiques	-	-	-	-	-	-
Services divers	-	-	-	-	-	-
Aide aux démobilisés	-	-	-	-	-	-
Total partiel	-	-	-	-	-	-
<i>b) Fourniture de vivres, y compris les frais de transport et de distribution</i>						
Rations	-	-	-	-	-	-

	Prévisions de dépenses révisées						Différence (7) = (2) - (1)
	Montant réparti ^a (1)	Dépenses totales révisées (2) = (3) + (4)	1er juillet 1998-28 février 1999		1er mars-30 juin 1999		
			Dépenses (3)	Prévisions de dépenses (4)	Dépenses non renouvelables (5)	Dépenses renouvelables (6)	
Transport	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel	-	-	-	-	-	-	-
Total, rubrique 15	-	-	-	-	-	-	-
16. Fret aérien et de surface							
Transport du matériel appartenant aux contingents	250,0	1 460,0	-	1 460,0	-	1 460,0	1 210,0
Transport aérien militaire	-	-	-	-	-	-	-
Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	310,0	586,8	186,8	400,0	-	586,8	276,8
Total, rubrique 16	560,0	2 046,8	186,8	1 860,0	-	2 046,8	1 486,8
17. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi) ^b	168,8	168,8	168,8	-	-	168,8	-
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix	1 053,7	1 053,7	1 053,7	-	-	1 053,7	-
19. Contributions du personnel							
Personnel international	1 052,8	851,6	601,0	250,6	-	851,6	(201,2)
Personnel local	249,9	206,5	167,8	38,7	-	206,5	(43,4)
Total, rubrique 19	1 302,7	1 058,1	768,8	289,3	-	1 058,1	(244,6)
Total, rubriques 1 à 19	50 053,7	43 062,7	29 661,9	13 400,8	657,6	42 405,1	(6 991,0)
20. Recettes provenant des contributions du personnel	(1 302,7)	(1 058,1)	(768,8)	(289,3)	-	(1 058,1)	244,6
21. Contributions volontaires en nature budgétisées	-	-	-	-	-	-	-
Total, rubriques 20 et 21	(1 302,7)	(1 058,1)	(768,8)	(289,3)	-	(1 058,1)	244,6

	Prévisions de dépenses révisées						Différence (7) = (2) - (1)
	Montant réparti ^a	Dépenses totales révisées	1er juillet 1998- 28 février 1999	1er mars- 30 juin 1999	1er juillet 1998-30 juin 1999		
			Dépenses	Prévisions de dépenses	Dépenses non renouvelables	Dépenses renouvelables	
(1)	(2) = (3) + (4)	(3)	(4)	(5)	(6)		
Total brut	50 053,7	43 062,7	29 661,9	13 400,8	657,6	42 405,1	(6 991,0)
Total net	48 751,0	42 004,6	28 893,1	13 111,5	657,6	41 347,0	6 746,4
22. Contributions volontaires en nature non budgétisées	—	—	—	—	—	—	—
Total des ressources	48 751,0	42 004,6	28 893,1	13 115,5	657,6	41 347,0	(6 746,4)

^a Conformément aux résolutions 52/245 et 53/20 de l'Assemblée générale.

^b Conformément à la résolution 52/1 B de l'Assemblée générale, la part de la FORDEPRENU dans le financement de la Base pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 est incluse dans le montant global des crédits ouverts par la résolution 52/245 de l'Assemblée.

Annexe II

**Prévisions de dépenses révisées
pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 :
renseignements complémentaires**

A. Coûts et ratios propres à la Mission

Description	Prévisions antérieures	Chiffres prévisionnels			Explication	
		Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier	Coût mensuel		Coût annuel
			(En dollars des États-Unis)			
1. Indemnité de subsistance (missions)						
a) Les 30 premiers jours	120		127		Les taux de l'indemnité de subsistance en mission sont entrés en vigueur le 1er mai 1999.	
b) Après 30 jours	90		75			
c) Indemnité de voyage dans la zone de la mission						
Observateurs militaires	500			500		
Police civile	500			500		
Membre des contingents	1 500			1 500		
2. Frais de voyage						
Observateurs militaires	1 600		1 600		Coût moyen pour la FORDEPRENU.	
Police civile	1 600		1 000		Idem.	
Contingents – en Europe	195		200		Idem.	
Contingents – hors d'Europe	473		1 100		Idem.	
3. Personnel militaire						
Observateurs militaires	35	25			Retrait des observateurs militaires.	
Infanterie	925	652			Retrait du personnel militaire.	
Soutien logistique	50	46				
4. Rations						
Rations collectives/pain frais/eau en bouteille	5,79		5,73		Sur la base du taux actuel.	
Rations de combat	9,74		8,09		Sur la base du taux actuel.	
5. Soutien logistique autonome^a						
a) Restauration (cuisines)	25,25		25,25		Pour 610 soldats.	
b) Transmissions						
HF	15,25		15,25		Pour 949 soldats.	
Téléphone	13,00		13,00		Pour 869 soldats.	
VHF/UHF/FM	45,50		45,50		Pour 999 soldats.	
c) Matériel de bureau	21,25		21,25		Pour 949 soldats.	
d) Travaux de génie mineurs	14,00		14,00		Pour 610 soldats.	
e) Blanchissage et nettoyage à sec	21,25		21,25		Pour 949 soldats.	
f) Tentés	20,00		20,00		Pour 80 soldats.	
g) Matériel médical						
Matériel de base	2,00		2,00		Pour 1 050 soldats.	
Première ligne	16,25		16,25		Idem.	

Description	Prévisions antérieures	Chiffres prévisionnels			Explication
		Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier		
			Coût mensuel	Coût annuel	
h) <i>Matériel d'observation</i>					
Général	1,00		1,00		Pour 493 soldats.
Observation nocturne	23,25		23,25		Pour 510 soldats.
Déploiement			5,00		Pour 404 soldats.
i) <i>Intendance et magasins</i>					
Literie	14,00		14,00		Pour 610 soldats.
Mobilier	22,00		22,00		<i>Idem.</i>
Détente et loisirs	5,00		5,00		<i>Idem.</i>
6. Personnel civil					
Police civile	26	18			Retrait de la police civile.
Personnel international	66	56			Retrait du personnel international.
Personnel local	123	91			Retrait du personnel local.
7. Personnel local					
Traitements nets	725			725	Les barèmes des traitements pour Skopje ont été révisés en septembre 1998.
Dépenses communes de personnel	157			157	
Contributions du personnel	170			170	
8. Location de locaux					
Hébergement de membres des contingents à l'hôtel	1 140			875	
Hébergement du personnel militaire du quartier général	15 840			15 840	
Stations de la police civile (2)	1 000			1 000	
Baux fonciers (6)	300			300	
Camps de base (2)	1 340			1 340	
Conservation des dossiers au Siège, à New York	—			—	10 000 Les dossiers sont conservés pendant trois ans.
9. Éclairage, chauffage, énergie et eau					
Électricité	40 000			26 250	Les prévisions révisées sont moins élevées en raison de la liquidation.
Eau	6 000			4 650	<i>Idem.</i>
Gaz et mazout	7 000			4 900	<i>Idem.</i>
Carburants pour groupes électrogènes	14 000			7 000	<i>Idem.</i>
10. Services d'entretien	1 800			808	Les prévisions révisées sont moins élevées en raison de la liquidation.
11. Véhicules berlines					
Véhicules civils	194	195			
Véhicules militaires	306	318			
Remorques appartenant à l'ONU	10	10			
Remorques appartenant aux contingents	25	40			
12. Pièces de rechange, réparations et entretien des véhicules					
Véhicules civils	300/100			150	
Remorques appartenant à l'ONU	80			80	
13. Essence					
Véhicules civils	107			102	Coûts effectifs.

Description	Prévisions antérieures	Chiffres prévisionnels			Explication
		Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier		
			Coût mensuel	Coût annuel	
Véhicules militaires	107		102	Idem.	
14. Assurance automobile					
Véhicules civils	624			648 Taux actuels pour la zone de la mission.	
Véhicules militaires	624			348 Idem.	
15. Hélicoptères					
MI-8T	2	2			
Astar	1	1			
16. Hélicoptères – heures de vol par mois					
MI-8T	50	50			
Astar	50	50			
17. Hélicoptères – heures supplémentaires (par mois)					
MI-8T	20	20		Les prévisions révisées sont moins élevées en raison de la liquidation.	
Astar	30	–			
18. Location d’hélicoptères – heures de base (par appareil)					
MI-8T	50 352		47 435	948,70 dollars l’heure, à raison de 50 heures par mois.	
Astar	37 500		37 500	750 dollars l’heure, à raison de 50 heures par mois.	

Description	Prévisions antérieures	Chiffres prévisionnels			Explication
		Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier		
			Coût mensuel	Coût annuel	
			(En dollars des États-Unis)		
19. Location d’hélicoptères – heures supplémentaires (par appareil)					
MI-8T	2 000		2 000		250 dollars l’heure, à raison de 30 heures par mois.
Astar	7 500		–		
20. Hélicoptères – carburant					
MI-8T	13 860		13 860		825 litres par heure, à 24 cents le litre.
Astar	2 976		1 860		155 litres par heure, à 24 cents le litre.
21. Hélicoptères – assurance (par appareil)					
MI-8T	2 640			4 000	Contrat-cadre d’assurance responsabilité civile pour les opérations aériennes.
Astar	600			4 000	Taux actuels des primes d’assurance.
22. Hélicoptères – autres dépenses (par appareil)					
MI-8T					
Droits d’atterrissage	83		–		
Astar					
Indemnité de subsistance des équipages	7 625		7 333		Pour l’équipage d’Astar, l’indemnité est fixée par contrat.
Manutention au sol	300			500	Pour un atterrissage d’urgence.
Services de contrôle de la circulation aérienne	83		–		
23. Communications par satellite					
Répéteur	16 667		8 000		Les prévisions révisées sont moins élevées en raison de la liquidation.
24. Communications par réseaux commerciaux					
Téléphone	4 167		4 050		Les prévisions révisées sont moins élevées en raison de la liquidation.
Téléavertisseurs (45)	833		400		Idem.
Téléphones portables (6)	1 000		500		Idem.
Affranchissement	833		400		Idem.
Valise diplomatique	833		400		Idem.

Description	Prévisions antérieures	Chiffres prévisionnels			Explication
		Effectif moyen	Coût unitaire ou coût journalier		
			Coût mensuel	Coût annuel	
25. Services contractuels					
Blanchissage/nettoyage à sec (personnel militaire)	1 250			1 250	
Blanchissage/nettoyage à sec (personnel civil)	400			400	
Coiffeur (personnel militaire)	3 169			3 169	
Prestataires de services de nettoyage	10 667			10 667	
Restauration	5 000			5 000	
Réparations techniques	1 700			1 700	
Location de photocopieuses	2 083			2 083	
Cordonnier	100			100	
Tailleur	400			400	
26. Autres services divers					
Honoraires juridiques	1 000			1 000	
Frais bancaires	334			334	
Péages	500			500	
27. Formation					
Logistique	5 000				
Transmissions	5 000				
Informatique	2 500				
Aviation	2 500				
Finance	2 500				

^a Les prévisions antérieures sont celles qui figurent dans le document A/53/437. Toutefois, les prévisions de dépenses au titre du soutien logistique autonome qui figuraient dans ce document ont été inscrites à d'autres rubriques budgétaires.

B. Dépenses non renouvelables

(En milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires	Nombre total d'unités (2) + (3)	Coût unitaire	Coût total (4) x (5)
1. Personnel militaire						—
2. Personnel civil						—
3. Locaux/hébergement						
a) <i>Location de locaux</i>						—
b) <i>Aménagement et rénovation des locaux</i>						
Rénovation du camp ArticCircle						10,0
Rénovation du camp Kumanovo						5,0
Rénovation des postes d'observation						25,9
Rénovation du camp Elizabeth						5,0
Rénovation du camp Valhalla						5,0
Rénovation du camp Able Sentry						15,0
Rénovation du bâtiment du QG						5,0
Total partiel, rubrique 3 b)						70,9
c) <i>Fournitures d'entretien</i>						—
d) <i>Services d'entretien</i>						—
e) <i>Éclairage, chauffage, énergie et eau</i>						—
f) <i>Construction de locaux/bâtiments préfabriqués</i>						—
Total, rubrique 3						70,9
4. Remise en état des infrastructures						—
5. Transports						
a) <i>Achat de véhicules</i>						—
b) <i>Location de véhicules</i>						—
c) <i>Matériel d'atelier</i>						—
d) <i>Pièces de rechange, réparations et entretien</i>						
Réfection de la peinture de 132 véhicules appartenant aux contingents à 1 300 dollars chacun						171,6
e) <i>Carburant et lubrifiants</i>						—
f) <i>Assurance</i>						—
Total, rubrique 5						171,6
6. Opérations aériennes						—
7. Opérations navales						—
8. Transmissions						—
9. Matériel divers						—
10. Fournitures et services						—
11. Fournitures et services liés aux élections						—
12. Programmes d'information						—
13. Programmes de formation						—
14. Programmes de déminage						—
15. Aide au désarmement et à la démobilisation						—
16. Fret aérien et de surface						—
17. Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi)						—
18. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix						—

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
	Nombre actuel	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires	Nombre total d'unités (2) + (3)	Coût unitaire	Coût total (4) x (5)
19. Contributions du personnel						—
Total, rubriques 1 à 19						242,5

C. Explications complémentaires

1. Le mandat de la FORDEPRENU n'ayant pas été prorogé au-delà du 28 février 1999, la liquidation de la Force prend effet à compter de cette date, entraînant une diminution des prévisions de dépenses au titre de son fonctionnement pour la période du 1er juillet 1998 au 28 février 1999, comme le montre la colonne 7 de l'annexe I au présent rapport.

2. *Observateurs militaires.* Les prévisions antérieures avaient été établies sur la base d'un total de 419 mois de travail et de 35 relèves. Les prévisions révisées sont moins élevées, en raison principalement de la réduction des effectifs déployés, les calculs ayant été effectués sur la base de 287 mois de travail. Tous les observateurs militaires ont été rapatriés au début du mois de mars 1999, à l'expiration du mandat de la Force, le 28 février 1999. Les crédits demandés au titre des frais de voyage sont plus élevés que prévu étant donné qu'ils doivent couvrir des rapatriements et des relèves.

3. *Contingents.* Les crédits demandés précédemment à cette rubrique correspondaient à un total de 11 700 mois de travail et à des frais de voyage pour 300 soldats supplémentaires et pour des relèves semestrielles. La diminution qu'accusent les prévisions révisées est due au rapatriement du personnel militaire à l'expiration du mandat de la Force, le 28 février 1999. Par ailleurs, ces prévisions révisées comprennent un montant de 900 000 dollars qui doit permettre de rembourser à un gouvernement les frais de rotation et de rapatriement des membres de son contingent pour la période de mai 1996 à juin 1998, et de rapatrier 150 soldats conformément à la résolution 1110 (1997) du Conseil de sécurité. Le retrait progressif des membres des contingents devait s'achever le 30 avril 1999, comme le montre l'annexe III du présent rapport.

4. *Autres dépenses relatives au personnel militaire.* Les prévisions au titre du remboursement du matériel appartenant aux contingents et au titre du soutien logistique autonome depuis la création de la Force jusqu'à l'expiration de son mandat, le 28 février 1999, se chiffrent à 29 034 271 dollars et 6 483 754 dollars, respectivement. Les budgets relatifs à la période du 1er janvier 1996 au 30 juin 1998 avaient été établis compte tenu de l'ancienne méthode de remboursement, prévoyant un pourcentage de 10 % par an de la valeur totale du matériel appartenant aux contingents, qui avait été estimée à 45 384 000 dollars. Des crédits distincts étaient demandés à diverses rubriques pour les pièces de rechange, qui devaient être remboursées au titre d'une lettre d'attribution. Des accords ont été signés en 1998 avec les pays qui fournissent du matériel, et deux de ces accords ont été ultérieurement révisés pour tenir compte des modifications apportées aux effectifs de la Force conformément aux résolutions 1110 (1997) et 1186 (1998) du Conseil de sécurité en date des 28 mai 1997 et 21 juillet 1998, respectivement. Tous les pays qui fournissent des contingents ont opté pour les nouveaux contrats de location avec services aux fins du remboursement du matériel appartenant à ces contingents. Les services devant être assurés au titre du soutien logistique autonome sont indiqués à la section A de l'annexe II. Les montants nécessaires pour couvrir le coût du remboursement du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome, les montants alloués à ce titre jusqu'à présent et le déficit correspondant à l'écart

entre les deux sont résumés dans le tableau qui suit. Le montant de ce déficit est inclus dans les prévisions relatives aux dépenses de liquidation figurant à l'annexe I.

Prévisions au titre du remboursement du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome

(En dollars des États-Unis)

	<i>Matériel appartenant aux contingents</i>	<i>Soutien logistique autonome</i>
1. Montant total dû	29 034 271	6 483 754
2. Fonds disponibles pour :		
Le matériel appartenant aux contingents	23 522 300	—
Les pièces de rechange pour véhicules automobiles	3 362 852	—
Les pièces de rechange pour les transmissions	686 048	—
Les pièces de rechange pour du matériel divers	261 550	—
Le soutien logistique autonome	—	2 237 600
Total partiel	27 832 750	2 237 600
3. Déficit (1 moins 2)	1 201 521	4 246 154

5. *Police civile.* Les prévisions antérieures de dépenses avaient été établies sur la base d'un total de 312 mois de travail et de 26 relèves. Les prévisions révisées accusent une diminution, qui est due en partie à une réduction des effectifs déployés, les calculs ayant été effectués sur la base de 215 mois de travail. Dix-neuf observateurs de police civile ont été transférés à la MINUBH et sept ont été rapatriés à l'expiration du mandat de la Force, le 28 février 1999. Les prévisions au titre des frais de voyage accusent une diminution en raison du transfert à la MINUBH des 19 membres de la police civile susmentionnés.

6. *Traitements du personnel international et du personnel local.* Les prévisions à cette rubrique ont été ramenées de 791 mois de travail à 675 mois de travail pour le personnel international et de 1 470 mois de travail à 1 094 mois de travail pour le personnel recruté localement. Les taux de vacance de poste ont été plus élevés que prévus au cours des huit premiers mois, et à l'expiration du mandat de la Force, le 28 février 1999, certains fonctionnaires ont été rapatriés et d'autres ont vu leur contrat résilié. On trouvera à l'annexe III le calendrier de déploiement mensuel du personnel international et du personnel local, y compris le personnel chargé des opérations de liquidation au cours de la période du 1er mars au 30 juin 1999.

7. *Locaux/hébergement.* Les prévisions actuelles de dépenses à cette rubrique sont moins élevées que prévu du fait que les besoins en matière de fournitures et services d'entretien et en matière d'éclairage, de chauffage, d'énergie et d'eau ont diminué par suite de l'expiration du mandat de la Force et du rapatriement du personnel. En revanche, des crédits supplémentaires sont demandés au titre de la location de locaux, le montant prévu devant permettre de conserver les dossiers de la Force pendant trois ans au Siège et de rénover les bureaux et les camps avant qu'ils soient remis au gouvernement hôte. La section B de l'annexe II donne la ventilation détaillée des projets de rénovation qui doivent être entrepris.

8. *Remise en état des infrastructures.* La diminution des dépenses à cette rubrique tient à ce qu'en raison de l'expiration du mandat de la Force, le nombre de projets entrepris a été plus restreint que ce qui avait été initialement prévu.

9. *Transports.* Les prévisions révisées à cette rubrique accusent une forte diminution, qui tient au fait qu'il ne sera acheté ni véhicules ni matériel d'atelier en raison de l'expiration du mandat de la Force et que des véhicules ont été retirés (voir annexe IV), ce qui a entraîné une diminution des frais de fonctionnement. Par ailleurs, ces prévisions comprennent un montant de 171 600 dollars pour la réfection de la peinture de 132 véhicules appartenant aux contingents, à raison de 1 300 dollars par véhicule.
10. *Opérations aériennes.* La diminution qu'accusent les prévisions de dépenses au titre des opérations aériennes est attribuable au retrait progressif des hélicoptères, comme le montre l'annexe IV. Un soutien aérien limité sera nécessaire au cours de la période de liquidation. Les prévisions de dépenses révisées comprennent un montant au titre du retrait des deux hélicoptères MI-8, à raison de 8 000 dollars chacun.
11. *Transmissions.* Les crédits demandés à cette rubrique sont moins élevés que prévu du fait que la plupart des articles dont la liste figure à la section B de l'annexe II du document A/53/437 n'ont pas été achetés et que les dépenses de fonctionnement sont moindres par suite de l'expiration du mandat de la Force.
12. *Matériel divers.* La diminution que fait apparaître cette rubrique tient au fait que la plupart des articles dont la liste figure à la section B de l'annexe II du document A/53/437 n'ont pas été achetés étant donné que le mandat de la Force n'a pas été prorogé au-delà du 28 février 1999.
13. *Fournitures et services.* Les prévisions relatives à cette rubrique ont été diminuées en raison du rapatriement du personnel à l'expiration du mandat de la Force. En revanche, des crédits supplémentaires sont demandés au titre des services de sécurité, ce en raison de la nécessité de recruter 10 agents de sécurité qui, pendant la période de liquidation, doivent protéger les avoirs des Nations Unies dans des postes d'observation et dans l'aire d'attente de Petrovec, ainsi que 10 autres gardes qui puissent être affectés au Siège après le retrait des agents de sécurité militaire à la fin du mois de mars 1999.
14. *Programmes d'information.* Le crédit demandé à cette rubrique est moins élevé que prévu en raison de l'expiration du mandat de la Force. Dans les prévisions relatives aux dépenses de la liquidation, on a prévu les ressources nécessaires pour recruter un photographe local qui serait déjà muni de l'équipement voulu et serait chargé de couvrir les activités liées à la liquidation de la mission.
15. *Programmes de formation.* À l'expiration du mandat de la Force, on a réduit les programmes de formation, ce qui a entraîné une réduction des prévisions budgétaires.
16. *Transport aérien et de surface.* Des montants supplémentaires sont demandés à cette rubrique au titre du rapatriement du matériel appartenant aux contingents. Les prévisions antérieures ne couvraient que le déploiement de véhicules supplémentaires appartenant aux contingents, à l'exclusion des frais de rapatriement.
17. *Base de soutien logistique des Nations Unies (Brindisi).* Conformément à la résolution 52/1 B de l'Assemblée générale, en date du 26 juin 1998, la part de la FORDEPRENU dans le financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi pour la période du 1er juillet 1998 au 30 juin 1999 est incluse dans le montant global du crédit ouvert par la résolution 52/245.
18. *Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.* Dans sa résolution 52/245 du 26 juin 1998, l'Assemblée générale a ouvert un crédit de 1 053 700 dollars au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix.
19. *Contributions du personnel.* Le montant net des dépenses de personnel figure à la rubrique 2 b) de l'annexe I au présent rapport. Le crédit demandé à ce titre correspond à la

différence entre les traitements bruts et les traitements nets et représente donc la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU, conformément au Statut du personnel de l'Organisation.

20. *Recettes provenant des contributions du personnel.* Le montant correspondant aux contributions du personnel qui figure à la rubrique 19 de l'annexe I au présent rapport y est inscrit comme recette provenant des contributions du personnel et sera crédité au Fonds de péréquation des impôts, que l'Assemblée générale a créé par sa résolution 973 A (X) du 15 décembre 1955. Les montants portés au crédit des États Membres sont proportionnels à leur quote-part au budget de la FORDEPRENU.

Annexe III

Calendrier de retrait progressif du personnel militaire et du personnel civil

	31 juill. 1998	31 août 1998	30 sept. 1998	31 oct. 1998	30 nov. 1998	31 déc. 1998	31 janv. 1999	28 févr. 1999	15 mars 1999	31 mars 1999	30 avril 1999	31 mai 1999	30 juin 1999
1. Personnel militaire													
<i>a) Observateurs militaires</i>													
Chiffres prévus	34	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
Chiffres révisés	34	35	35	35	35	35	36	30	24	–	–	–	–
<i>b) Contingents</i>													
Chiffres prévus	736	655	850	950	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050	1 050
Chiffres révisés	763	655	823	823	846	988	1 035	1 054	662	304	120	–	–
Total partiel													
Chiffres prévus	770	690	885	985	1 085	1 085	1 085	1 085	1 085	1 085	1 085	1 085	1 085
Chiffres révisés	797	690	858	858	881	1 023	1 071	1 084	686	304	120	–	–
2. Personnel civil													
<i>a) Police civile</i>													
Chiffres prévus	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26	26
Chiffres révisés	26	26	26	26	25	26	26	26	15	1	–	–	–
<i>b) Personnel international et personnel local</i>													
Secrétaire général adjoint													
Chiffres prévus	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Chiffres révisés	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Sous-Secrétaire général													
Chiffres prévus	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Chiffres révisés	1	1	1	–	–	–	1	1	1	1	1	1	1
D-2													
Chiffres prévus	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Chiffres révisés	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	–	–
D-1													
Chiffres prévus	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Chiffres révisés	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

	31 juill. 1998	31 août 1998	30 sept. 1998	31 oct. 1998	30 nov. 1998	31 déc. 1998	31 janv. 1999	28 févr. 1999	15 mars 1999	31 mars 1999	30 avril 1999	31 mai 1999	30 juin 1999
P-5													
Chiffres prévus	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Chiffres révisés	2	2	2	2	1	1	1	1	2	2	2	2	2
P-4													
Chiffres prévus	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Chiffres révisés	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3
P-3													
Chiffres prévus	5	5	5	7	9	12	12	12	12	12	12	12	12
Chiffres révisés	5	5	5	4	4	4	4	4	4	2	2	2	2
P-2													
Chiffres prévus	3	4	4	5	5	5	5	5	5	5	5	5	5
Chiffres révisés	3	4	4	4	4	3	3	3	3	3	3	3	3
Service mobile													
Chiffres prévus	28	28	24	24	26	26	26	26	26	26	26	26	26
Chiffres révisés	28	28	28	28	28	28	28	31	32	31	26	26	19
Agents des services généraux (1re classe)													
Chiffres prévus	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Chiffres révisés	1	1	1	1	1	1	1	1	1	—	—	—	—
Agents des services généraux (autres classes)													
Chiffres prévus	17	17	17	17	13	13	13	13	13	13	13	13	13
Chiffres révisés	17	17	16	14	14	14	13	12	11	8	8	8	6
Service de sécurité													
Chiffres prévus	2	2	2	2	3	3	3	3	3	3	3	3	3
Chiffres révisés	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2
Total partiel													
Chiffres prévus	63	64	60	63	65	68	68	68	68	68	68	68	68
Chiffres révisés	63	64	63	59	59	58	58	60	61	54	49	48	39
Personnel local													
Chiffres prévus	102	102	102	110	118	126	135	135	135	135	135	135	135
Chiffres révisés	102	102	103	105	104	108	106	103	86	79	79	60	40

	31 juill. 1998	31 août 1998	30 sept. 1998	31 oct. 1998	30 nov. 1998	31 déc. 1998	31 janv. 1999	28 févr. 1999	15 mars 1999	31 mars 1999	30 avril 1999	31 mai 1999	30 juin 1999
Personnel contractuel international													
Chiffres prévus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chiffres révisés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Volontaires des Nations Unies													
Chiffres prévus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Chiffres révisés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total partiel													
Chiffres prévus	102	102	102	110	118	126	135	135	135	135	135	135	135
Chiffres révisés	102	102	103	105	104	108	106	103	86	79	79	60	40
Total, personnel international et personnel local													
Chiffres prévus	165	166	162	173	183	194	203	203	203	203	203	203	203
Chiffres révisés	165	166	166	164	163	166	164	163	147	133	128	108	79
Total, personnel civil													
Chiffres prévus	191	192	188	199	209	220	229	229	229	229	229	229	229
Chiffres révisés	191	192	192	190	188	192	190	189	162	134	128	108	79

Annexe IV

Calendrier de retrait progressif des véhicules et des hélicoptères

A. Véhicules

	<i>Février 1999</i>	<i>Mars 1999</i>	<i>Avril 1999</i>	<i>Mai 1999</i>	<i>Juin 1999</i>
Véhicules appartenant à l'ONU	218	218	95	70	40
Véhicules appartenant aux contingents	404	404	–	–	–
Total, véhicules	622	622	95	70	40
Remorques appartenant à l'ONU	10	10	10	10	–
Remorques appartenant aux contingents	72	–	–	–	–
Total, remorques	82	10	10	10	–

B. Hélicoptères

	<i>Février 1999</i>	<i>Mars 1999</i>	<i>Avril 1999</i>	<i>Mai 1999</i>	<i>Juin 1999</i>
Opérations aériennes					
<i>Hélicoptères</i>					
MI-8T	2	2	1	–	–
Astar	1	1	–	–	–
Total	3	3	1	–	–